

Des entreprises compétitives pour une Europe qui réussit



Les priorités de la Fedil pour la
Présidence luxembourgeoise
du Conseil de l'Union européenne

Sommaire

- 4 Le mot du président**
- 6 Point 1**
Une politique industrielle ambitieuse et compétitive
- 10 Point 2**
Une politique énergétique et climatique compétitive
- 14 Point 3**
L'innovation et la recherche
- 18 Point 4**
Un marché intérieur complet et prêt pour le futur
- 24 Point 5**
Le numérique : une opportunité à saisir
- 32 Point 6**
Améliorer l'accès aux marchés mondiaux via un programme commercial ambitieux



Le mot du président

Au second semestre de cette année, le Luxembourg assumera pour la douzième fois de son histoire la Présidence du Conseil de l'Union européenne. Au cours de ces six mois, l'activité politique nationale marquera un temps d'arrêt et tous les efforts du gouvernement et des administrations seront dédiés à l'exercice de la Présidence. L'importance de cette mission et les opportunités qui en découlent pour notre pays méritent amplement cette attention.

La Fedil veut s'associer à ces efforts, étant convaincue que la Présidence constitue un enjeu stratégique pour mettre en avant les nombreux atouts du Luxembourg. Notre richesse, ce sont nos entreprises innovantes, productives et toujours à la recherche de l'excellence. Elles requièrent un cadre politique qui favorise leur épanouissement tant aux niveaux national que mondial. Les enjeux dépassent donc largement le cadre purement national et, dans ces cas, les solutions doivent être apportées par l'Europe. Que ce soit dans l'accomplissement du marché intérieur, dans la mise en place d'une politique énergétique commune ou dans la poursuite d'une politique de libre-échange, il appartient à l'Union européenne de créer un cadre dans lequel les entreprises peuvent générer de la croissance et créer des emplois.

La Fedil s'engage pour la mise en place d'une politique industrielle complète et cohérente, qui englobe non seulement l'ensemble de la chaîne de valeur, mais qui renforce également ses liens avec le numérique.

La volonté de renforcer et de moderniser le tissu industriel doit se refléter dans tous les domaines d'action de l'Union européenne et surtout dans la politique énergétique et climatique. Il faut fondamentalement changer la politique climatique afin de créer une incitation à l'innovation en donnant aux entreprises une sécurité de planification propice à l'investissement.

Il faut mettre fin au déficit concurrentiel des entreprises européennes, et ce par une politique intelligente d'ouverture, et par le rejet du protectionnisme. L'ouverture sur les marchés mondiaux est d'un intérêt vital pour l'Union. Il est ainsi primordial que l'Union européenne persévère dans son approche d'ouverture et qu'elle convainque l'opinion du bien-fondé de ses efforts, qui finiront par entraîner des gains conséquents.

La Commission européenne démontre par son programme de travail qu'elle semble avoir cerné la problématique et démontre une volonté de mettre

les entreprises au centre de la politique économique européenne. Nous saluons cette volonté et nous l'encourageons à poursuivre dans cette voie. Nous sommes confiants que l'exécutif européen trouvera en la Présidence luxembourgeoise un allié ambitieux, désireux d'aller de l'avant.

Les principaux objectifs énoncés par la Présidence luxembourgeoise consistent à venir totalement à bout de la crise économique et financière en stimulant la croissance, en renforçant la capacité des entreprises de l'Union à créer plus d'emplois et en saisissant les opportunités qu'offre l'ère numérique. La Fedil partage ces priorités et entend, par le biais de ce document, mettre en avant son point de vue et ses idées afin de faire avancer les travaux sur les dossiers cruciaux pour le Luxembourg.

Robert Dennewald
Président

point 1

Une politique industrielle ambitieuse et compétitive

¹ BUSINESSEUROPE, Industry matters – Recommendations for an industrial compact, 28 January 2014

² Idem

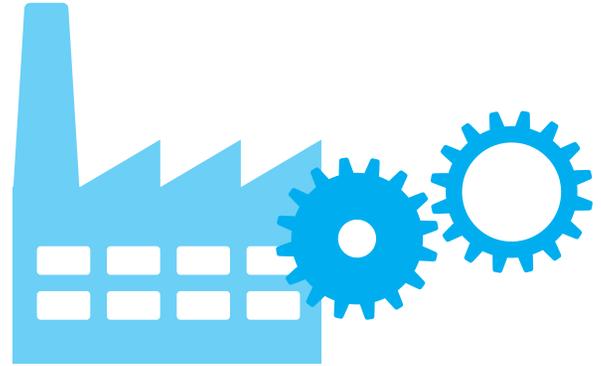
³ Depuis 2008, la production manufacturière européenne a diminué de 12,4% et 3,8 millions d'emplois industriels ont disparu en Europe. (Source : Document de travail des services de la Commission : Tableau de bord des performances industrielles, une initiative Europe 2020, Ref. Ares(2013)3771189 - 19/12/2013)

L'importance du tissu industriel

L'Union européenne émerge de sa plus longue période de récession, et cette crise a mis en évidence l'importance d'une industrie solide pour résister aux pressions économiques.

L'industrie européenne, y compris les PME, constitue l'épine dorsale de l'économie européenne et le moteur essentiel de la croissance, de la productivité, de l'emploi, de l'innovation et de l'exportation. Loin de se cantonner aux activités manufacturières, l'industrie est en interaction avec l'entièreté du tissu économique européen, que ce soit pour les matières premières et l'énergie, les services aux entreprises (comme la logistique), les services aux consommateurs (comme les services après-vente pour les biens d'équipement) ou le tourisme. Le secteur industriel représente 57% des exportations européennes, 75,6% des exportations de marchandises¹ et génère 32 millions d'emplois directs ainsi que 20 millions d'emplois indirects au sein des secteurs reliés².

Cependant la contribution du secteur manufacturier au PIB de l'Union européenne n'a cessé de reculer ces dernières années, pour s'établir à la fin 2013 à 15,1%³, soit un niveau nettement inférieur à l'objectif des 20% en 2020 que la Commission avait fixé en 2012. Cette baisse est notamment due à la croissance des marchés



émergents, au poids de plus en plus important du secteur des services, à la digitalisation progressive du secteur industriel ainsi qu'à l'ébranlement de la compétitivité de coûts engendrés par nombre de politiques européennes mal conçues, disproportionnées ou insuffisamment évaluées. Partant, il s'agira de s'attaquer à ce dernier aspect.

L'industrie européenne détient le potentiel de regagner le terrain perdu afin de rivaliser avec succès sur la scène internationale. L'amélioration de la compétitivité industrielle de l'Union européenne est principalement la tâche des entreprises. Toutefois, pour saisir efficacement les opportunités du marché mondial, elles nécessitent des conditions-cadres stables et fiables qui leur permettent de développer leurs capacités et d'améliorer leur compétitivité.

Une meilleure gouvernance

La stimulation de l'essor industriel est une tâche multidimensionnelle qui requiert une vision stratégique, une approche politique intégrée et l'attention de tous les décideurs politiques. La revitalisation de l'industrie européenne passe par la création d'un environnement stable, simple et prévisible, permettant aux entreprises de développer la totalité de leur potentiel. A cette fin, une nouvelle gouvernance industrielle est primordiale afin d'intégrer systématiquement toutes les questions

relatives à la compétitivité industrielle dans tous les domaines d'action de l'UE. Il faudra veiller à ce que chaque nouvelle initiative soit examinée en fonction de son impact potentiel sur la compétitivité industrielle. Celle-ci devra être placée au centre de tous les niveaux du processus décisionnel et être incluse tout au long de l'entière chaîne de valeur industrielle.

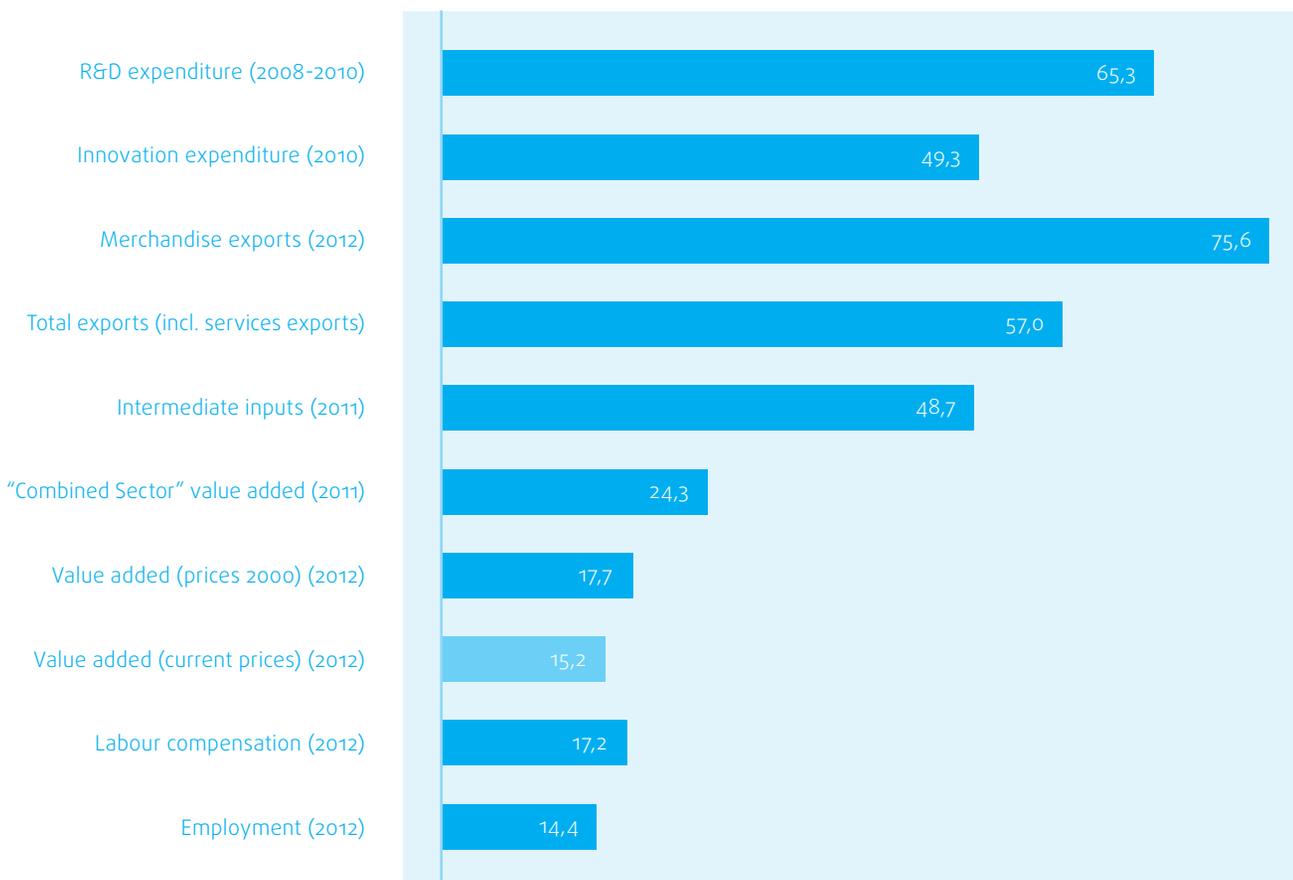
Afin d'atteindre cet objectif, il incombera au Conseil européen de donner les orientations stratégiques et de définir les priorités pour la mise en œuvre de la stratégie industrielle. Il conviendra d'évaluer les progrès régulièrement sur la base de rapports de la Commission européenne et du Conseil « Compétitivité ».

Il appartiendra à la Commission européenne de veiller à ce que toutes les politiques de l'UE soient coordonnées et synchronisées afin d'assurer qu'elles aient un impact positif sur la compétitivité industrielle et elle devra s'abstenir de faire des propositions législatives qui la menacent.

Enfin, il sera capital d'augmenter significativement le rôle du Conseil « Compétitivité » afin qu'il devienne le véritable gardien de la compétitivité dans l'UE. Il aura pour charge de s'assurer que toutes les initiatives politiques et propositions législatives soutiennent la croissance industrielle en Europe.

Manufacturing's share in the total economy in various dimensions in %

Source : Eurostat (2013), OECD (2013), WIOD (2013), WTO (2013), calculations by IW



En vue d'assister le Conseil « Compétitivité », la Commission européenne aura comme tâche de fournir un rapport annuel sur l'examen de l'incidence des propositions d'action sur la compétitivité et le Conseil « Compétitivité » devra garantir le suivi de ce rapport. Il reviendra également au Conseil « Compétitivité » de vérifier que toutes les formations du Conseil contribuent à la compétitivité industrielle en Europe. A cette fin, l'examen de l'incidence des propositions d'action sur la compétitivité a pour vocation de devenir une partie intégrante du processus législatif au sein du Conseil et le Conseil « Compétitivité » aura comme charge d'examiner sa mise en œuvre dans l'ensemble. De leur côté, les Etats membres seront tenus d'inclure la dimension de compétitivité au niveau national en améliorant la mise en œuvre des recommandations nationales spécifiques adoptées et en évitant la surréglementation lors de la transposition de la législation européenne.

Le maintien d'une industrie compétitive et florissante en Europe est d'une importance vitale pour couvrir les besoins de base de plus en plus complexes de la société européenne (santé, énergie, transport, communication, environnement, etc.) et de s'assurer que l'économie des services puisse développer son plein potentiel. Il faudra que la politique industrielle européenne renforce les politiques horizontales qui relèvent d'une grande

importance pour la compétitivité industrielle, tel que le marché intérieur. Elle devra promouvoir l'intégration d'objectifs et d'approches réglementaires dans les domaines de la compétitivité, de l'énergie, du climat et de l'environnement. Finalement, il sera essentiel que la mise en œuvre de ces politiques horizontales soit effectuée en prenant en compte le contexte spécifique des secteurs industriels majeurs.

Les priorités de la Fedil

- Intégrer systématiquement l'impératif de compétitivité dans tous les domaines d'action de l'Union européenne par une approche transversale
- Etudier l'impact sur la compétitivité des entreprises au sein de chaque initiative législative
- Mettre en évidence le rôle horizontal du Conseil « Compétitivité » en tant que gardien de la compétitivité en Europe et lui attribuer un rôle de suivi plus accru dans l'étude des défis à relever

point 2

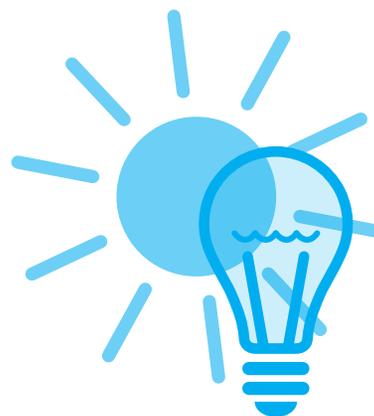
Une politique énergétique et climatique compétitive

La mise en place en Europe d'une base industrielle solide, compétitive et efficace dans l'utilisation des ressources, doit être envisagée en liaison avec une politique européenne cohérente en matière de climat et d'énergie, y compris dans le cadre de mesures visant à remédier au problème des prix élevés de l'énergie, en particulier pour les industries grandes consommatrices d'énergie.

Des prix compétitifs de l'énergie

La politique de l'UE en matière d'énergie et de climat doit s'aligner sur ses ambitions industrielles. Des tarifs énergétiques deux à trois fois plus élevés que ceux de nos principaux concurrents ont des répercussions importantes sur la compétitivité internationale de l'Europe et la viabilité de la chaîne de valeur industrielle de l'Europe entière. La politique énergétique européenne doit être fondée de façon équilibrée sur trois piliers : la compétitivité des prix, la sécurité d'approvisionnement et l'environnement.

L'Union européenne doit surveiller de près la compétitivité et la sécurité d'approvisionnement d'énergie afin de s'assurer que les trois piliers se retrouvent sur un pied d'égalité. Dans l'intention de garantir des engagements et des actions sur le plan politique, il sera nécessaire d'introduire des mesures et des objectifs concrets afin de remédier au différentiel de prix de l'énergie avec les principaux concurrents, mais également afin d'assurer la sécurité énergétique.



Ainsi, l'Union européenne sera tenue de poursuivre une stratégie globale pour renforcer la sécurité de l'approvisionnement. Celle-ci devra en premier lieu être axée sur la diversification des sources d'énergie à la fois nationales et internationales. Toutes les sources d'énergie, y compris les sources non conventionnelles potentiellement très avantageuses, comme le gaz de schiste, devront être développées. Au niveau international, les accords commerciaux contribueront au développement de sources nouvelles et plus fiables.

Ensuite, la mise en œuvre effective d'un marché intérieur européen de l'énergie est une priorité, non seulement pour assurer une énergie sûre et abordable pour l'industrie européenne, mais également pour réduire les distorsions de concurrence ainsi que pour renforcer la compétitivité des industries européennes sur les marchés mondiaux. L'achèvement du marché unique de l'énergie contribuera à créer plus de croissance et d'emplois, tout en garantissant une efficacité accrue grâce à une véritable concurrence sur le marché de détail et grâce à des mesures visant à permettre l'investissement dans les nouvelles technologies.

Enfin, il est primordial que l'Union européenne modernise et développe des infrastructures énergétiques et d'interconnexion des réseaux transfrontaliers tout en réduisant les obstacles réglementaires nationaux

dans le but de favoriser la concurrence et d'optimiser l'équilibre entre production et consommation d'énergie. L'Union européenne devra veiller à la bonne application des lignes directrices des aides d'Etat de l'énergie et de l'environnement jusqu'à ce qu'un régime d'indemnisation au niveau de l'UE pour les politiques de décarbonisation soit adopté, en minimisant les distorsions de concurrence au sein du marché unique, tout en autorisant des mesures qui compensent entièrement les répercussions sur les coûts des politiques de décarbonisation dans les secteurs à forte intensité d'énergie.

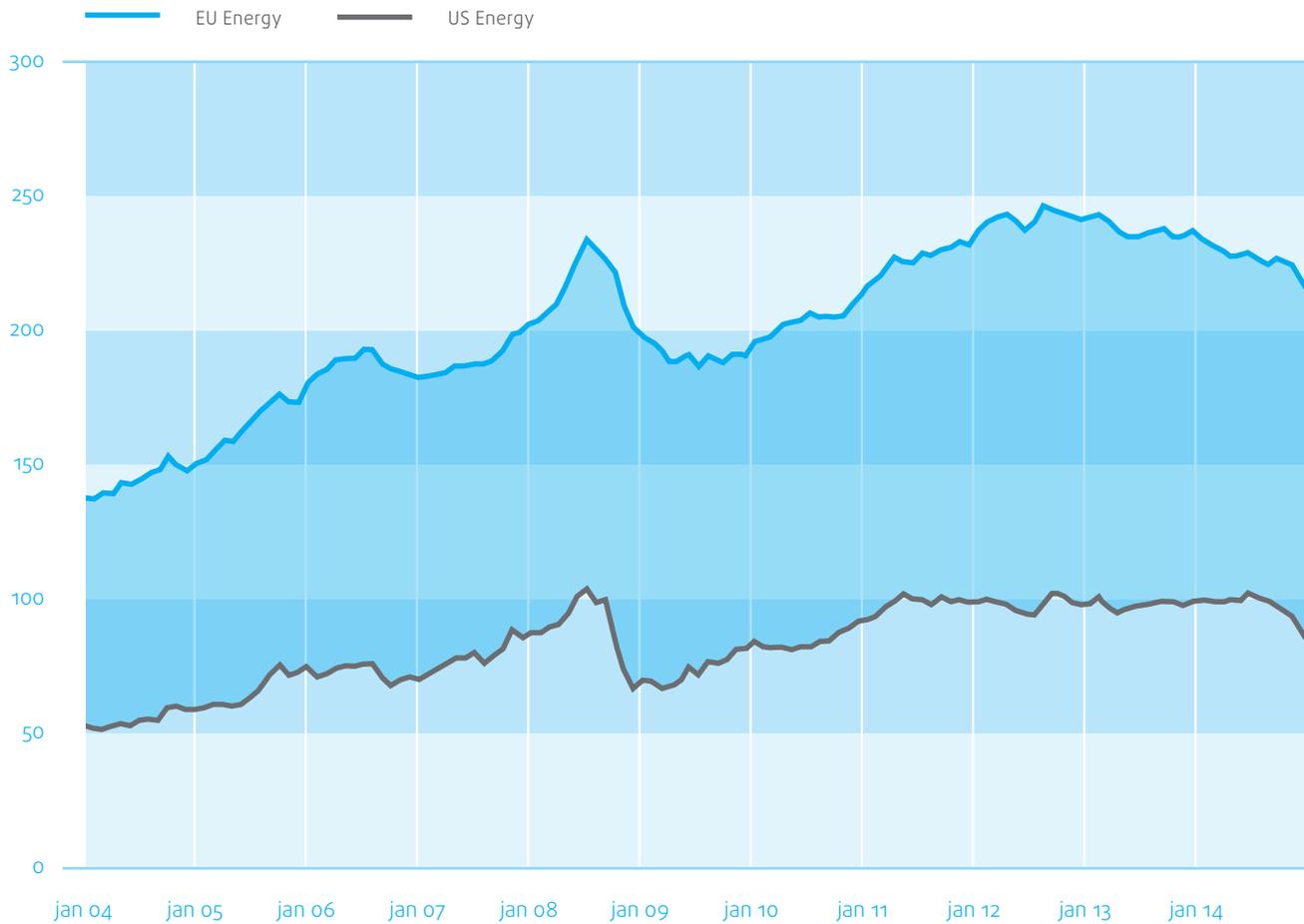
Une politique climatique ambitieuse et réaliste

Dans le contexte international et en vue d'instituer un « Global Level Playing Field » pour l'industrie européenne, il faudra que l'Union européenne apporte son soutien à un accord international ambitieux sur le climat à Paris en 2015 en s'assurant de ne pas se retrouver comme leader solitaire. Tout en tenant compte des résultats de cette conférence, l'UE sera amenée à prendre la décision finale sur le paquet législatif 2030, ce qui permettra des adaptations à la lumière des engagements pris par les autres grandes économies sans pour autant retarder considérablement l'adoption de la législation sur l'énergie et le climat 2030 de l'UE.

Il est indispensable que l'Union européenne réforme le système d'échange de quotas d'émission de l'UE

Average energy prices for industrial producers in the EU and US from January 2004 - December 2014, US=100 in January 2013

Source : European Central Bank, Us Federal Reserve and European Commission Energy prices report 2014



après 2020 en instituant le système ETS comme le seul instrument de l'UE pour la décarbonisation de l'industrie ainsi que pour la promotion d'investissements dans les technologies à faible teneur en carbone. La Commission devra proposer un paquet de réformes complet, dont une proposition législative pour un régime européen de fuites de carbone en abordant à la fois coûts directs et indirects et en intégrant la proposition de la stabilité du marché actuel. Il est élémentaire que les installations les plus performantes en matière de CO₂ face au risque de fuites de carbone ne soient pas affectées par des coûts de réduction des émissions supplémentaires. La réforme du système ETS doit passer par l'instauration d'un système d'allocation de quotas « dynamique », basé sur les émissions effectives et sur des benchmarks réalistes et réalisables. Ce régime pourra garantir aux installations performantes de disposer de suffisamment de quotas d'émission, permettant ainsi aux entreprises d'avoir une sécurité dans la planification et dans l'investissement dans de nouvelles technologies. De même, le passage vers une allocation se basant sur les émissions effectives éliminera les distorsions dans le marché des quotas et fera disparaître les problèmes de sur- ou de sous-allocation de quotas d'émission, rendant inutiles toutes interventions futures dans le marché des quotas par le législateur. En outre, le facteur de correction intersectoriel, dit le « c-factor » perdra sa raison d'être et devra logiquement être supprimé.

Les priorités de la Fedil

Pour la politique énergétique

- Effectuer une analyse détaillée du différentiel de prix de l'énergie entre l'UE et ses principaux concurrents et en tirer les bonnes conclusions
- Débloquent les fonds européens nécessaires pour investir dans les réseaux d'énergie, en particulier dans les réseaux transfrontaliers
- Garder toutes les options ouvertes pour l'approvisionnement énergétique de l'UE de sources conventionnelles et non-conventionnelles

Pour la politique climatique

- Faire en sorte que l'UE négocie un accord international ambitieux à la conférence COP21 de Paris qui ne l'isole pas sur le plan international
- Réformer le système ETS vers une allocation dynamique des quotas d'émission, afin d'éliminer les déficits concurrentiels auxquels doivent faire face les entreprises européennes

point 3

L'innovation et la recherche

L'UE dispose d'un socle de recherche solide et d'une communauté scientifique dynamique. Parallèlement, elle s'est dotée d'un programme de soutien financier pour la recherche et la science, le programme « Horizon 2020 ». Ces dispositions sont essentielles au succès de l'industrie européenne et à la capacité de l'UE à soutenir sa compétitivité dans des secteurs stratégiques.

Cependant, seulement 27,5% de l'ensemble des demandes de brevets proviennent d'entreprises européennes et l'Europe ne produit que 15,9% de toutes les exportations de produits de haute technologie⁴.

Compte tenu que la prospérité de l'Europe repose sur des produits et services à haute valeur ajoutée et qu'elle dépend en grande partie de sa capacité d'innovation, l'amélioration des infrastructures de recherche ainsi qu'une meilleure utilisation des résultats doivent être une priorité pour l'Union européenne afin de renforcer l'innovation, développer de nouvelles activités et stimuler la productivité et la compétitivité de l'économie européenne.

⁴ BUSINESSEUROPE, 10 priorities to boost investment, growth & employment, 28 October 2014.



En vue de devenir le chef de file mondial de l'innovation, l'UE doit construire une véritable culture de l'innovation et encourager une gestion raisonnable du risque, plutôt que de surévaluer le principe de précaution. Cette approche suppose l'introduction d'un principe d'innovation à tous les niveaux du processus décisionnel de l'Union européenne. Il s'agira d'évaluer l'impact sur l'innovation de toute nouvelle proposition législative et d'éviter de se concentrer uniquement sur la prévention ou la gestion des risques. Au niveau national, le suivi des progrès vers les objectifs de recherche et développement visés par la stratégie « Horizon 2020 » devra faire partie intégrante des travaux du semestre européen consacré à la coordination des politiques économiques.

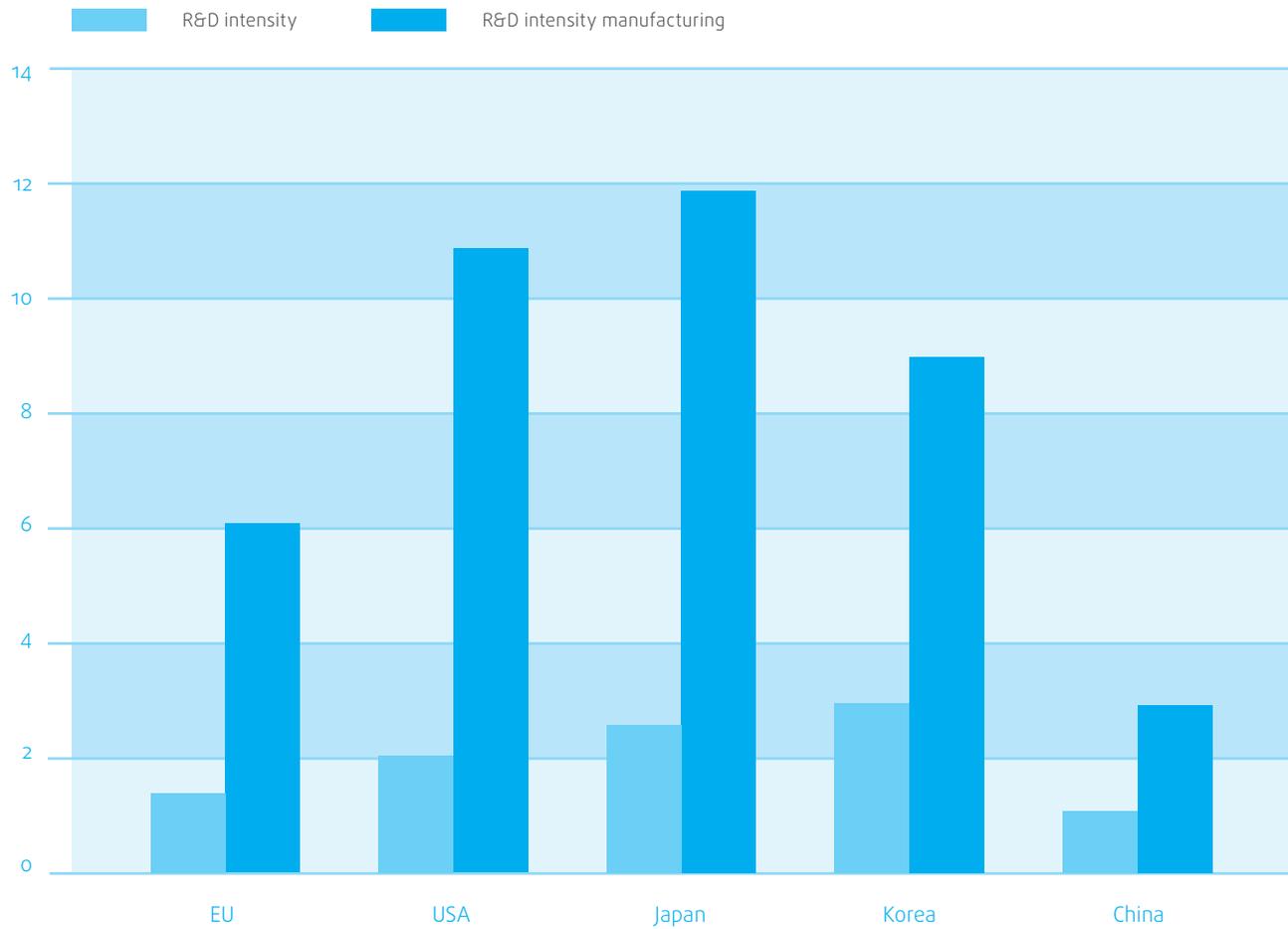
Les investissements dans la recherche et le développement nécessitent un cadre réglementaire approprié. Il est nécessaire qu'au sein du programme-cadre « Horizon 2020 » pour la R&I, l'UE réduise rapidement la lourde charge administrative et les longs délais. De plus, il sera important de faciliter l'investissement dans l'éducation, la recherche et l'innovation en optimisant les synergies avec la mise en œuvre des fonds structurels et d'investissement européens aux niveaux national et régional. Parallèlement, la promotion d'une politique de décisions fondées sur la science assurant la mise en œuvre intelligente d'« Horizon 2020 », la

suppression des obstacles à la commercialisation des résultats de recherche et la rationalisation de la jungle des mécanismes de financement de l'UE seront indispensables. Il appartiendra à l'Union européenne de continuer à encourager les Etats membres à promouvoir l'investissement dans des projets de recherche et d'innovation, par exemple par des incitations fiscales et des exemptions pour les dépenses de R&I dans le respect des règles des aides d'Etat.

Il faudra également que l'Union européenne mette en exergue l'innovation qui apporte des résultats commerciaux. Bien que la qualité de la recherche européenne est exceptionnelle et qu'elle a été responsable de nombreuses nouvelles technologies utilisées dans le monde entier, ce leadership scientifique n'est pas suffisamment traduit en gains industriels. L'UE doit davantage favoriser l'entrée sur le marché de l'innovation et un meilleur financement de la recherche dans le secteur technologique. Elle doit soutenir une collaboration plus étroite entre l'industrie, les universités et les organismes de recherche publics en favorisant la création de réseaux et de pôles d'innovation dynamiques, afin de mettre en commun des compétences, du savoir-faire et du financement pour la commercialisation des innovations. En particulier, le développement de réseaux 5G sera fondamental, mais aussi des projets d'e-santé et de villes intelligentes,

R&D intensity (R&D expenditure in % of VA)

Source : IW Consult GmbH



ainsi que toutes sortes de projets industriels utilisant intensivement des solutions TIC pour gagner en compétitivité. En effet, l'impact des technologies numériques est clé pour la croissance en entreprise, particulièrement pour les secteurs économiques traditionnels. L'UE doit ainsi promouvoir efficacement l'innovation dans tous les secteurs et domaines de l'économie, en particulier auprès de ceux qui sont liés à l'économie numérique (par exemple, le cloud computing, l'analyse de données et les machines connectées intelligentes), ce qui permettra à l'industrie de préparer sa quatrième révolution.



Les priorités de la Fedil

- 
- Encourager davantage la mise en place de partenariats publics-privés pour la recherche
 - Faciliter l'accès aux programmes européens en simplifiant les procédures administratives
 - Intégrer le suivi des objectifs visés par la stratégie « Horizon 2020 » dans les travaux du semestre européen

point 4

Un marché intérieur complet et prêt pour le futur

⁵ « 20 ans du marché unique européen ; ensemble pour une nouvelle croissance. Principales réalisations », Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, 2012

⁶ DUNNE Joseph, Mapping the Cost of Non-Europe, 2014-2019, European Added Value Unit, Directorate for Impact Assessment and European Added Value, Directorate-General for Parliamentary Research Services, European Parliament, Bruxelles, 2014

Le marché unique est l'une des réalisations les plus puissantes de l'Union européenne. Il est le principal moteur de croissance et de création d'emplois : en effet, la Commission européenne estime que les progrès réalisés au sein du marché unique entre 1992 et 2006 ont permis d'accroître le PIB de l'Union et l'emploi de 2,2% et de 1,3%, ce qui représente respectivement 233 milliards d'euros et 2,8 millions d'emplois⁵. L'efficacité du marché unique a un impact direct sur la force de notre économie et donc sur la compétitivité européenne. La politique du marché unique est liée à beaucoup d'autres politiques de l'UE et affecte directement ces domaines.

Éliminer les barrières restantes

Pourtant, les entreprises sont toujours confrontées à des obstacles pour leurs activités transfrontalières. La suppression des obstacles à la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux, pourrait toutefois faire progresser le PIB de l'Union européenne de 2,2% par an pendant dix ans, soit des gains économiques s'élevant jusqu'à 300 milliards € par an sur une période de dix ans⁶. Le marché unique atteint déjà un degré élevé d'intégration économique et représente ce qui est désormais considéré comme le plus grand marché mondial, grâce à la suppression réussie de la plupart des barrières non tarifaires à la libre circulation des marchandises et des services, et à l'élimination de la majorité des obstacles physiques, budgétaires, juridiques



et techniques (normes des produits) au commerce intra-Union. En dépit de l'adoption et de la mise en œuvre largement réussies de plus de 3.500 mesures liées au marché unique au cours des trois dernières décennies, des obstacles de taille et autres « chaînons manquants » subsistent. Les entreprises doivent toujours faire face à 28 législations nationales différentes, ce qui rend l'accès aux marchés très coûteux, voire impossible. Ainsi, il est indispensable que l'Union européenne fasse de l'achèvement et de l'approfondissement du marché unique une de ses priorités afin d'augmenter l'ouverture du commerce intra-européen, la mobilité des facteurs et des possibilités de coopération transfrontalière. Dans ce contexte, la publication prochaine de l'étude de la Commission européenne sur les barrières restantes dans le marché intérieur des biens et services et les mesures politiques visant à les éliminer, est très attendue.

Ainsi, l'Union européenne devra s'atteler à la réduction des charges administratives et réglementaires inutiles pour les entreprises, ce qui aura un aspect important au niveau du renforcement de la compétitivité. Elle aura également la responsabilité de veiller à une meilleure mise en œuvre et application des règles communautaires en vigueur. Enfin, l'UE sera amenée à faire en sorte que la législation européenne soit appropriée et ciblée par un recours effectif aux outils disponibles dans le domaine de la réglementation

intelligente tels que les analyses d'impact, l'évaluation et la consultation des acteurs concernés.

Ensuite, l'impératif de l'UE sera de supprimer les obstacles restants et continuer à harmoniser et à rationaliser les règles nationales dans certains domaines limités, comme l'e-commerce, la protection des données, les procédures relatives à la TVA et le transport. Là où la demande du marché existe, davantage d'harmonisation pourra également être obtenue grâce à des normes européennes qui remplaceront les normes nationales diverses.

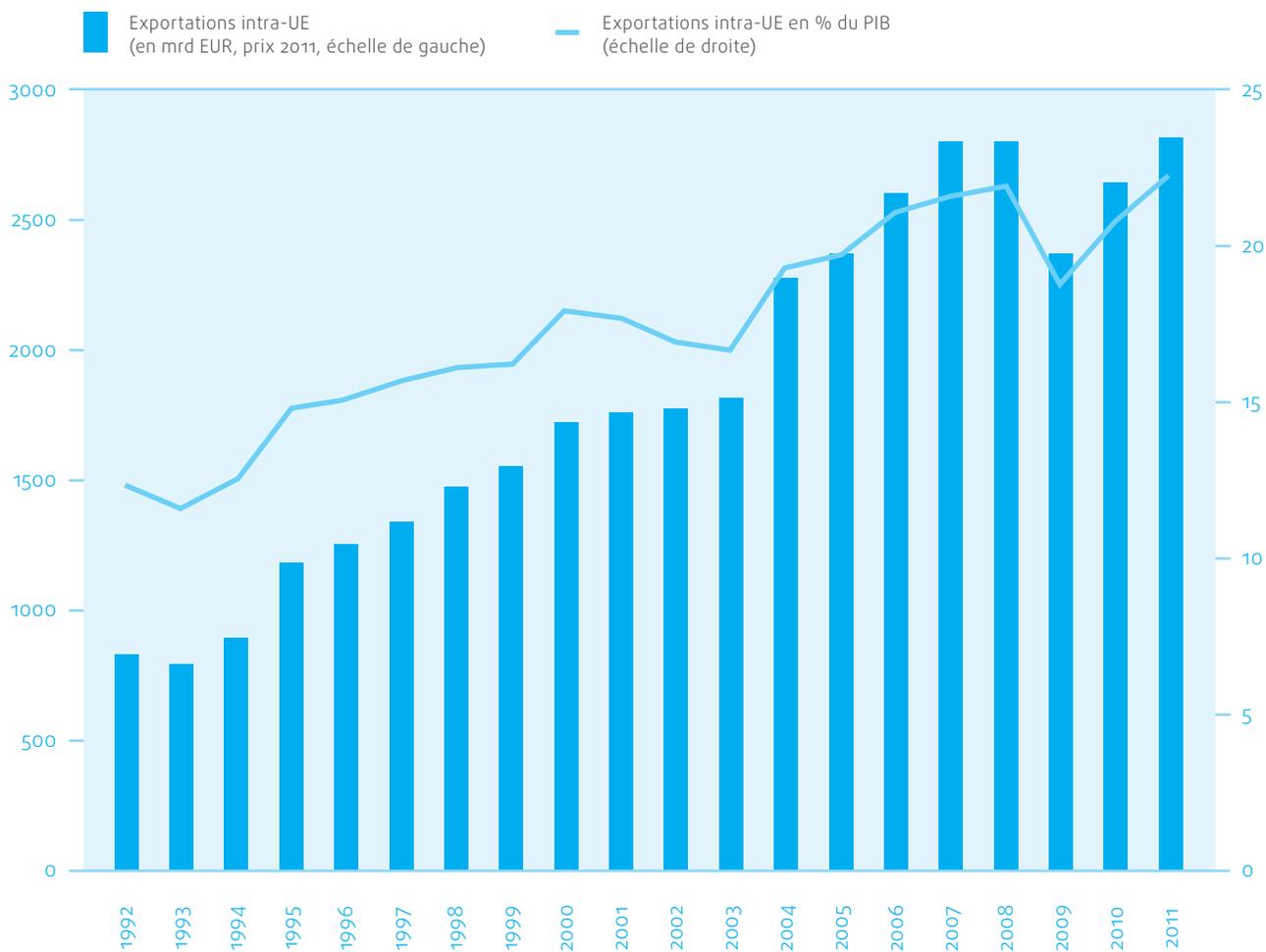
En outre, dans des domaines où l'harmonisation complète n'est pas réalisable, l'introduction cohérente d'une clause de reconnaissance mutuelle dans la législation de l'UE pourra lever de nombreux obstacles restants aux échanges intra-UE, sans créer de charges administratives supplémentaires. Ce principe devra être respecté et appliqué d'une manière plus large dans tous les domaines de la politique du marché unique, que ce soit dans le numérique et le non-numérique.

Le marché unique numérique, moteur du marché intérieur

Le fondement de la notion de marché unique numérique ne repose pas uniquement sur le concept de libre circulation des marchandises numériques, mais également sur l'idée que les biens et services physiques doivent se déplacer librement dans le

Commerce intra-UE entre 1992 et 2011

Source : Eurostat, AMECO



marché unique grâce à des outils numériques. Le commerce électronique offre une multitude de nouvelles possibilités pour les entreprises, notamment les PME, qui peuvent atteindre plus efficacement et plus facilement plus de consommateurs. Alors que l'e-commerce est rapidement en train de se développer au niveau national, le commerce électronique transfrontalier est encore à la traîne. Il y a un fort besoin de renforcer la confiance des consommateurs et la confiance des entreprises dans le commerce électronique transfrontalier en abordant la fragmentation persistante des règles applicables, par exemple dans le domaine de la protection des consommateurs, ainsi que des systèmes de paiement et de livraison inadéquats.

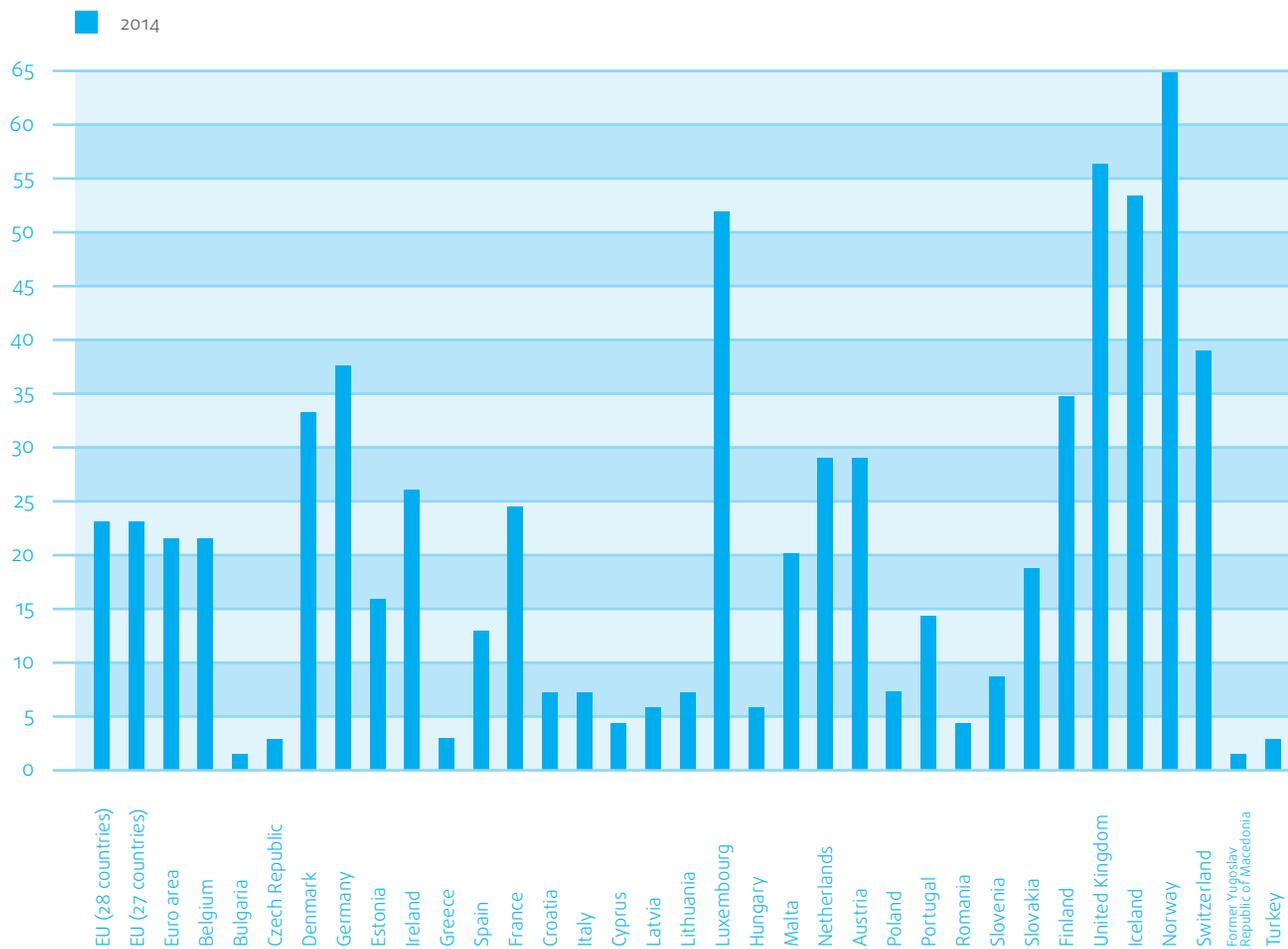
Un marché numérique unique pleinement opérationnel nécessite l'élimination des obstacles qui peuvent entraver le commerce électronique transfrontalier, encore peu développé au sein de l'Union européenne. Lors de l'achat ou de la vente en ligne transfrontalière, les consommateurs et les entreprises devraient bénéficier de la même facilité d'accès dont ils disposent au sein de leurs marchés domestiques et de la sécurité juridique dans tous les Etats membres de l'Union. L'accès aux services en ligne ne devrait pas dépendre de l'appareil utilisé, du lieu de résidence ou de la situation géographique. Comme dans toutes les politiques de marché unique, le principe de reconnaissance mutuelle, combinée à une harmonisation

ciblée, devrait être utilisé pour surmonter les obstacles réglementaires créés par une harmonisation minimale ou l'absence de règles de l'UE. Dans le même ordre d'idées, il est nécessaire de mettre en exergue l'importance du principe du pays d'origine, en particulier pour la libre circulation des services de médias audiovisuels. Toute dérogation à cette approche risque d'entraver le développement de ce secteur.

Le développement d'un marché unique numérique repose également sur une politique de droits d'auteur adaptée et équitable, suffisamment souple pour faciliter l'évolution numérique. Elle doit être fondée sur une vision à long terme, tout en assurant le principe de continuité et de proportionnalité. Toute nouvelle législation dans ce domaine devra être fondée sur des faits (preuves) et trouver un juste équilibre entre tous les intérêts des parties prenantes en vue de favoriser l'investissement dans la créativité et l'innovation et de soutenir le développement de nouveaux modèles d'affaires. La législation européenne est également censée prendre en considération la diversité culturelle et faciliter la production de contenus numériques au sein de l'Union. La réglementation européenne devra ainsi trouver un juste équilibre entre les droits de propriété des titulaires et le développement ainsi que l'approvisionnement de biens et de services innovants de l'économie numérique et cela dans l'intérêt de toutes

Individuals using the Internet to buy or order online content – % of individuals aged 16 to 74

Source : Eurostat



les parties prenantes. La réforme des règles du droit d'auteur devra être abordée avec une approche ciblée et mettre en place un climat propice au développement d'un marché dynamique et prospère pour la distribution de contenu numérique légale grâce à des services attractifs et innovants.

Finalement, étant donné qu'une augmentation de l'intensité de la concurrence stimule l'efficacité et les économies de coûts, il incombera à l'UE de porter son attention sur les produits et services utilisés dans le secteur industriel de sorte que la compétitivité dans l'ensemble de la chaîne de valeur puisse être renforcée. Ainsi, l'UE devra intensifier ses efforts, en particulier grâce aux procédures d'infraction, afin de s'assurer que les Etats membres mettent en œuvre rapidement la directive des services et le troisième paquet énergie.

Les priorités de la Fedil

- Publication du rapport de la Commission sur les obstacles restants dans le marché intérieur des biens et des services, complétée par les recommandations adéquates et une feuille de route réglementaire
- Harmonisation ciblée dans les domaines où la fragmentation juridique pose problème
- Généralisation du principe de reconnaissance mutuelle dans les domaines où l'harmonisation est défailante et irréalisable
- Lutte contre le gold-plating au niveau national, souvent source de distorsions
- Mise en œuvre de l'agenda « mieux légiférer » afin d'aboutir à une législation européenne d'une meilleure qualité, tenant compte de l'impact sur les entreprises et éliminant les charges réglementaires excessives
- Trouver des solutions adéquates et pragmatiques afin de faciliter l'e-commerce transfrontalier
- Permettre un accès transfrontalier aux contenus numériques

point 5

Le numérique : une opportunité à saisir

⁷ Oxford Economics et Citybank, 2011, http://www.citibank.com/transactionsservices/home/docs/the_new_digital_economy.pdf

⁸ BUSINESSEUROPE, BUSINESSEUROPE recommendations for a flourishing European Digital Economy, Strategy Paper, 15 December 2014

⁹ Idem

Dans le cadre de l'achèvement du marché unique et du renforcement de la compétitivité européenne, la pleine exploitation du potentiel de l'économie numérique revêt d'une importance capitale. L'Europe détient les atouts pour être à l'avant-garde de la révolution numérique, cependant, elle a perdu du terrain dans ce secteur au cours des dernières années. En effet, seules huit des cent plus importantes entreprises mondiales en matière de haute technologie ont leur siège principal en Europe et elles ne génèrent qu'un dixième des revenus globaux de l'industrie. Or, l'économie mondiale des produits et services numériques représente déjà plus d'un sixième de l'économie des biens et produits traditionnels (estimées respectivement à 15.000 et 100.000 milliards d'euros)⁷. Cette part devrait bientôt rattraper celle des industries et services traditionnels et le cœur de métier de l'ensemble des entreprises industrielles pourrait évoluer en conséquence vers des services informationnels.

L'Union européenne doit ainsi saisir les opportunités et les valeurs que le numérique pourrait créer et résoudre les problèmes existants afin de créer un marché unique numérique, qui pourrait apporter un gain de 4% du PIB à l'UE jusqu'en 2020⁸.

Les technologies numériques ne connaissent pas de frontières, elles se retrouvent partout et ne constituent pas un secteur bien délimité. Ainsi, une Union européenne



dans laquelle chaque pays applique ses propres règles en matière de cybersécurité, de droits d'auteur et de protection des données, n'a plus lieu d'être. Il est ainsi essentiel que les libertés qui sous-tendent le marché unique de l'UE soient également appliquées au numérique afin de transformer 28 mini-marchés en un marché numérique unique et de stimuler la croissance et l'emploi.

A cette fin, certains principes horizontaux doivent être pris en compte par les décideurs politiques. Tout d'abord, l'Union européenne doit créer un cadre et les conditions pour permettre sa révolution numérique. Une politique industrielle intégrée est primordiale pour faciliter la transformation numérique de tous les secteurs économiques. Le numérique dispose effectivement d'un effet de fertilisation croisée sur tous les secteurs de l'économie et sur la société en général. Ces impacts doivent être pris en compte de manière systématique lors de l'introduction de nouvelles législations. Etant donné que le numérique est un élément transversal dans tous les domaines politiques, il est indispensable que les décideurs politiques tiennent compte de l'impact de toute nouvelle législation, quels que soient les secteurs, sur le développement numérique.

Toute politique et législation concernant le numérique doit refléter la structure et la nature globale de l'économie numérique. Compte tenu de son caractère transfrontalier,

les différents régimes à travers les Etats membres ou les divergences substantielles entre le régime de l'UE et d'autres pays peuvent nuire au sain développement des services numériques, des solutions et des modèles d'affaires, qui, de par nature, sont globaux et peuvent livrer la meilleure valeur ajoutée à la société lorsqu'ils sont déployés uniformément à l'intérieur et hors de l'Europe. Ensuite, toute réglementation doit être ouverte aux progrès futurs et refléter l'évolution rapide du monde numérique. Par conséquent, la législation ne devrait pas chercher à anticiper ou à diriger les développements futurs ou, pire, à les étouffer, mais il est important que toute future législation fournisse des solutions technologiquement neutres qui créent un « Level Playing Field » et évite des charges réglementaires excessives basées sur des approches passéistes.

Les données

L'Union européenne doit reconnaître le rôle des données au sein de l'économie. L'innovation fondée sur l'exploitation des données devrait permettre de mobiliser près de 330 milliards d'euros par an en faveur de l'Union européenne jusqu'en 2020⁹. L'exploitation de très grands volumes de données permet d'augmenter la productivité industrielle, améliorer les compétences de la main-d'œuvre et habilite les entreprises à comprendre et à atteindre de nouveaux consommateurs plus efficacement.

Le traitement fiable des données est à la base de l'innovation numérique. La réglementation sur la protection des données doit à la fois répondre à la nécessité de protéger les droits des citoyens et créer les conditions appropriées pour les entreprises afin de débloquent la valeur économique des données. Le cadre européen de protection des données devra ainsi trouver un juste équilibre entre la protection et l'exploitation des données personnelles, ce qui permettra aux entreprises de collecter, d'analyser et de transférer des données, tout en offrant des garanties appropriées pour améliorer la confiance des consommateurs.

Le flux de données transfrontaliers est capital pour les entreprises et les consommateurs européens, à la fois pour le commerce international et pour les opérations quotidiennes des entreprises. Il est essentiel d'éviter l'imposition d'exigences forcées de localisation des données. Des contraintes en matière de serveurs et de stockage de données locaux pourraient conduire à une augmentation injustifiée des coûts et à une compétitivité réduite des entreprises européennes.

L'informatique en nuage sera un outil fondamental pour l'économie numérique, en particulier pour les PME étant donné qu'elle leur permettra d'économiser des coûts et d'améliorer leur efficacité. L'Union européenne doit ainsi se fixer comme objectif la promotion de l'utilisation du « cloud »

tout en prenant les mesures nécessaires sur les règles de passation des marchés publics ainsi qu'en adaptant la législation existante aux modèles de « cloud computing ». Il est indispensable que l'UE mette en œuvre sa stratégie du « cloud » sans toutefois prescrire, dicter ou promouvoir un modèle d'entreprise spécifique. Il est important de définir les principes et les objectifs tout en laissant aux marchés la liberté de développer des solutions adéquates.

La cybersécurité

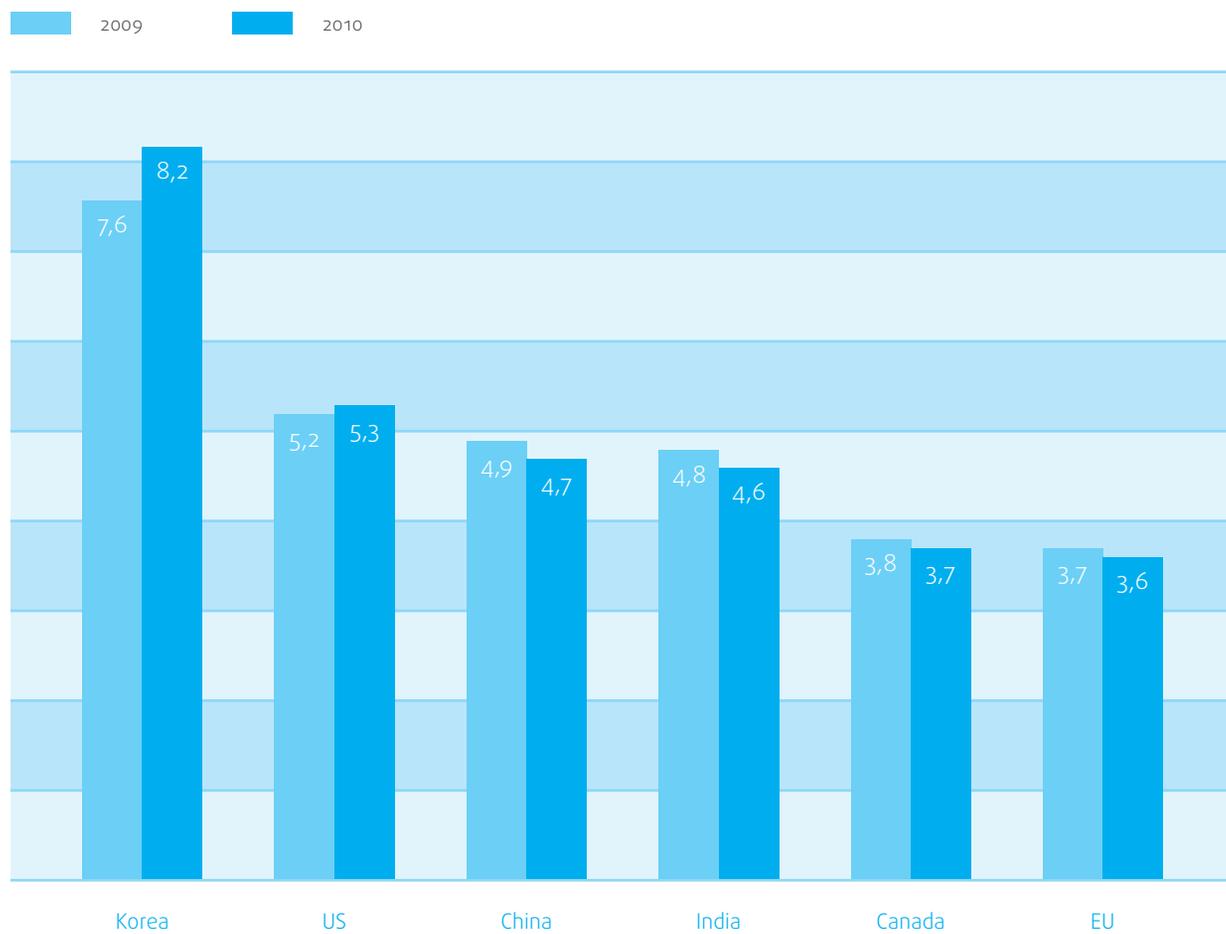
La cybersécurité est une pré-condition primordiale pour le renforcement de la résilience des infrastructures et pour favoriser la confiance des consommateurs. La proposition de directive « Sécurité des réseaux et des infrastructures » et la stratégie européenne pour la cybersécurité constituent déjà un pas dans la bonne direction. Une réglementation cohérente et uniforme qui ne nuit pas, est cruciale pour l'Union européenne.

La mise en œuvre d'une telle stratégie doit également respecter les droits fondamentaux, notamment le droit au respect de la vie privée et des communications, la protection des données personnelles, la liberté de mener une entreprise, le droit à la propriété, le droit à un recours effectif devant un tribunal et le droit d'être entendu.

L'efficacité ainsi que la compétitivité d'un marché unique numérique se base sur un cyberspace sécurisé.

ICT value-added as a share of GDP, 2009 and 2010

Source : European Commission



Le secteur privé doit être au centre de l'innovation dans ce domaine et viser à atteindre la cyber-résilience. A cette fin, il importe que la législation soit proportionnelle et qu'elle reconnaisse une approche fondée sur l'analyse des risques afin de réduire le fardeau administratif et de favoriser l'innovation dans le secteur privé. Ce dernier est censé s'engager dans une collaboration étroite avec les acteurs publics non seulement dans le domaine de l'innovation, mais également dans l'échange d'informations ainsi que dans la diffusion et la généralisation des pratiques optimales.

Dans de tels environnements à évolution rapide, l'autoréglementation de l'industrie devra être reconnue comme un facteur essentiel en vue de parvenir à des solutions flexibles, souples et proportionnelles. Cette approche favoriserait l'amélioration de la sécurité au sein d'un domaine dans lequel les menaces se modifient sans cesse.

L'éducation ainsi que la sensibilisation des citoyens jouent un rôle élémentaire dans le développement d'une culture de sécurité au sein de l'UE. Celle-ci devra veiller à ce que tous les acteurs, organisations et utilisateurs finaux, s'impliquent afin d'instruire les consommateurs sur les risques en matière de cybersécurité.

La neutralité du net, un Internet libre et ouvert à tous

L'Union européenne doit s'engager pour un marché numérique ouvert, neutre et sans entraves législatives et en faveur d'une action européenne concertée sur les sujets liés à la réglementation d'Internet. Le caractère neutre d'Internet a permis l'essor du secteur des services électroniques, qui est une source majeure de croissance et d'emploi en Europe, et surtout au Luxembourg.

En effet, plus de 90% des entreprises dans l'UE sont des PME et la majorité des services innovants proviennent des jeunes pousses. Il est donc indispensable d'éliminer les barrières qui nuisent à leur pleine émancipation et à leur participation à la nouvelle économie. Ce faisant, il faut reconnaître que l'augmentation considérable du trafic sur Internet nécessite des investissements conséquents par les opérateurs privés dans les infrastructures tant au niveau de la dorsale que des boucles locales, notamment pour éviter les congestions. Ces derniers pour fluidifier le trafic sur leurs réseaux pratiquent, par ailleurs, une gestion technique qui n'est pas à confondre avec des pratiques de gestion de trafic abusives qui s'avèrent être néfastes pour le développement de services innovants.

Ainsi, afin d'éviter l'écueil que représenteraient de telles pratiques abusives pour l'économie et la société, mais aussi afin de garantir et de favoriser l'innovation et l'investissement dans les infrastructures qui

¹⁰ BUSINESSEUROPE, BUSINESSEUROPE
recommendations for a flourishing European Digital
Economy, Strategy Paper, 15 December 2014

répondent aux besoins croissants en bande passante, il est essentiel de mettre en place une réglementation qui tienne compte de l'équilibre qui s'opère entre une gestion économique et technique efficace des réseaux et l'émergence de nouveaux services et usages numériques. Compte tenu de la nature globale de l'Internet, la neutralité du net requiert une approche globale afin d'éviter les règles divergentes qui peuvent affecter négativement le développement des services et de fausser la concurrence entre les entreprises à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE.

La connectivité et les réseaux

Les réseaux sont l'épine dorsale de l'économie numérique. Il est estimé qu'une augmentation du taux de pénétration du haut débit de dix points de pourcentage pourrait augmenter la croissance annuelle du PIB par habitant de 0,9 à 1,5 point de pourcentage¹⁰. Ainsi, les investissements dans les infrastructures de réseaux de télécommunication qui permettent de fournir une connectivité rapide et fiable à des prix compétitifs, seront à la base non seulement de la reprise économique européenne, mais aussi de l'innovation, de l'esprit d'entreprise et d'autres objectifs sociétaux, tels que davantage d'inclusion ou une meilleure éducation.

L'Union européenne devra parallèlement soutenir davantage son industrie satellitaire, étant donné que les

réseaux terrestres et les satellites sont complémentaires, non seulement pour la couverture universelle à haut débit (à large bande), mais également pour la diffusion efficace de contenu numérique à haute définition auprès de multiples utilisateurs finaux (familles, collectivités, gouvernements et institutions). Afin d'encourager ces investissements à long terme dans les infrastructures, la prévisibilité et la cohérence du cadre réglementaire de l'UE sont d'une importance primordiale. La réglementation des télécommunications de l'UE devra donc rester concentrée sur la réduction des goulets d'étranglement du réseau européen.

L'accès aux ressources essentielles

Une gestion plus efficace et harmonisée du spectre dans l'UE est élémentaire, tout comme le respect des règles établies par l'Union internationale des télécommunications en matière d'allocation du spectre et de gestion des fréquences aux frontières des pays membres de l'UIT.

L'assouplissement dans l'utilisation et l'accès au spectre radioélectrique ainsi que l'encouragement d'utilisations efficaces et novatrices du spectre sont d'une importance capitale. Les futures réformes devront ainsi revêtir un caractère pragmatique qui tienne compte des intérêts légitimes des Etats membres, des entreprises détentrices de droits exclusifs et des consommateurs.

L'utilisation actuelle du spectre, les coûts associés à son transfert et les interférences nuisibles potentielles devront également être pris en compte.

Les compétences numériques

Afin de tirer au maximum profit des opportunités qu'offre l'économie numérique, il convient de s'emparer du problème fondamental du déficit des compétences dans le domaine des technologies de l'information et de la communication qui impacte négativement la croissance, l'innovation et la cohésion sociale en Europe. En effet, la révolution numérique altère les chaînes de valeur de nombreuses entreprises et modifie leur nature. Dans ce contexte, de nouveaux profils professionnels numériques sont requis à tous les niveaux. Les universités et les systèmes de formation en général ne répondent pas à la demande des entreprises, qui ont besoin de professionnels spécialisés dans des domaines tels que l'exploitation de très grands volumes de données, la cybersécurité, le développement d'applications, la gestion de produits et de services ou encore la spécialisation dans les villes numériques.

Dans ce contexte, l'Union européenne devra développer un cadre politique promouvant des compétences en TIC et encourager les Etats membres à mettre en œuvre de meilleures pratiques dans ces domaines. Les entreprises, les universités, les écoles et les gouvernements auront

comme tâche d'approfondir leur collaboration afin d'élaborer une stratégie de compétences numériques de haut niveau qui facilitera la mobilité mondiale des talents. Pour s'attaquer à la source des problèmes, il sera important d'introduire la programmation informatique à partir de l'école primaire jusqu'au secondaire grâce à des solutions éducatives promues depuis des années par des organisations comme le MIT (Massachusetts Institute of Technology). L'insertion d'une dimension numérique dans les formations continues sera également d'une importance primordiale afin de promouvoir la réintégration de chômeurs dans les marchés de travail. L'innovation dans le secteur numérique doit être une priorité politique absolue de l'Union européenne afin de répondre aux défis que pose la numérisation de l'économie européenne. La primauté doit être donnée à des actions et projets qui permettraient à l'UE à se positionner en tant que leader du numérique, tels que les réseaux 5G, « l'Internet des objets », « l'Internet of everything » et la micro- et nanoélectronique.



Les priorités de la Fedil

- Faire du numérique une approche horizontale qui concerne tous les secteurs de l'économie et de la société « digital by default »
- Contribuer à la création d'un cadre moderne pour le flux des données au niveau européen qui tient compte de la spécificité de la place luxembourgeoise
- Garantir un accès à un Internet ouvert et non-discriminatoire dans le cadre des discussions sur le marché unique du numérique
- Favoriser un cadre réglementaire et politique propice à l'investissement et au développement des réseaux existants et futurs et améliorer les interconnexions
- Investir dans les réseaux et optimiser les interconnexions
- S'engager dans le cadre du marché unique du numérique à soutenir toute initiative en faveur de la formation et de l'apprentissage à tous les niveaux, afin de développer les qualifications dans le domaine numérique
- Positionner le Luxembourg comme un acteur majeur dans le domaine de la cybersécurité
- Défendre les intérêts luxembourgeois au niveau de l'accès aux ressources essentielles

point 6

Améliorer l'accès aux marchés mondiaux via un programme commercial ambitieux

¹¹ BUSINESSEUROPE, Trade, roadmap for the European Commission, November 2014

¹² FRANCOIS Joseph, MANCHIN Miriam, NORBERG Hanna, PINDYUK Olga and TOMBERGER Patrick, Reducing Transatlantic barriers to trade and investment: an economic assessment, Centre for Economic Policy Research (CEPR), 2013

¹³ DUNNE Joseph, Mapping the Cost of Non-Europe, 2014-2019, European Added Value Unit, Directorate for Impact Assessment and European Added Value, Directorate-General for Parliamentary Research Services, European Parliament, Bruxelles, 2014

La compétitivité de l'industrie européenne sur les marchés internationaux ne peut être considérée comme acquise. En effet, la part de l'Europe dans le commerce mondial est en déclin, dans l'absolu et dans le relatif. Il est indispensable de poursuivre les efforts visant à améliorer l'accès aux marchés dans le monde entier, en facilitant l'intégration des entreprises européennes dans les chaînes de valeur mondiales et en favorisant des échanges commerciaux libres, équitables et ouverts, tout en défendant avec force les intérêts de l'Union européenne, dans un esprit de réciprocité et de bénéfice mutuel. Un commerce ouvert et équitable et des partenariats stratégiques avec les grandes économies jouent un rôle fondamental pour stimuler la croissance économique, la compétitivité et l'emploi. L'UE se maintient en tant que plus grand bloc commercial du monde, représentant environ 16% des importations et des exportations dans le monde. En dépit de la diminution de la part de l'investissement mondial, l'UE continue de se classer première au niveau des flux d'investissements internationaux entrants et sortants¹¹. Compte tenu que 90% de la croissance économique mondiale d'ici la fin 2015 devraient être créés en dehors de l'UE et qu'un emploi européen sur dix dépend des exportations, l'ouverture de l'économie européenne au monde ainsi que la conclusion d'accords de libre-échange et d'investissement ambitieux et globaux avec des partenaires stratégiques, doivent demeurer des priorités au sein de l'agenda européen



afin d'assurer la prospérité et la compétitivité des entreprises européennes. L'Union européenne doit poursuivre une politique commerciale interne et externe audacieuse. L'ouverture aux marchés étrangers pourra révéler pleinement le potentiel du Marché unique qui pourra servir de tremplin aux entreprises pour saisir des opportunités au niveau du marché global.

TTIP

A cette fin, l'UE ne doit pas manquer les opportunités offertes par les négociations en cours avec les Etats-Unis qui devront conduire à la conclusion d'un accord TTIP complet, ambitieux et stimulant la croissance. En effet, l'économie transatlantique est déjà le plus grand marché au monde, ainsi que le plus intégré, à la fois en termes de commerce et d'investissements. La taille dominante et la richesse de l'économie transatlantique implique que la relation entre l'UE et les Etats-Unis façonne également l'économie mondiale dans son ensemble. Le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement est une occasion unique pour l'UE et les Etats-Unis de donner au monde un signal fort que la croissance et la richesse peuvent être atteints par le libre-échange et l'investissement. En outre, le TTIP devrait renforcer les liens politiques et stratégiques entre l'UE et les Etats-Unis.

La création d'une vaste zone de libre-échange transatlantique visant à favoriser et à accroître les

échanges commerciaux de part et d'autre de l'Atlantique Nord, pourrait selon une étude indépendante publiée en 2013, rapporter des gains annuels oscillant entre 68 et 119 milliards d'euros à l'Union européenne¹², et entre 49,5 à 94,9 milliards d'euros aux Etats-Unis¹³. Cet accord dépasse donc largement le cadre des accords bilatéraux de libre-échange conventionnels et pourrait permettre de développer de manière substantielle les relations commerciales entre ces deux partenaires.

Les barrières tarifaires ne constituent que l'un des obstacles au commerce et aux investissements transatlantiques. En effet, elles sont souvent remplacées par des entraves plus complexes résultant notamment de réglementations divergentes, de normes différentes, de procédures douanières complexes ou de limitation de placements. Ces freins réglementaires, y compris pour les marchés publics et les services, sont particulièrement importants pour les PME et ils devraient être abordés adéquatement au cours des négociations afin de générer de véritables gains pour les entreprises européennes. Cela conduira à une plus grande prospérité en apportant de nouvelles opportunités pour les petites, moyennes et grandes entreprises à travers une meilleure accessibilité réciproque aux marchés, mais aussi par une convergence réglementaire par reconnaissance mutuelle et une facilitation des échanges, qui constitue

un élément essentiel de la politique commerciale de l'Union européenne. C'est pourquoi un accord global doit aller au-delà de l'élimination des droits de douane en vue de surmonter ces obstacles existants et d'empêcher la création de nouvelles barrières.

L'accord devrait également viser la levée de toutes les restrictions à l'exportation sur l'énergie et les matières premières. Le TTIP permettra non seulement de réduire les coûts des échanges commerciaux et de renforcer davantage le commerce et les investissements sur les deux côtés de l'Atlantique, mais il pourra également potentiellement conduire à l'établissement de règles et de normes de classe mondiale dans un certain nombre de domaines, notamment la sécurité des produits, l'environnement, le social, les investissements, les marchés publics, la propriété intellectuelle, etc. Une harmonisation des normes et standards, pouvant par la suite être intégrés dans d'autres accords bilatéraux et multilatéraux, pourrait représenter un vecteur de compétitivité non négligeable. En effet, des effets induits directs et indirects - par exemple l'amélioration des possibilités d'échanges pour les pays tiers avec l'Union et les Etats-Unis, automatiquement ou parce que les pays tiers décident sciemment d'adopter les normes réglementaires de l'Union et des Etats-Unis - pourraient également générer des gains significatifs.

AECG/CETA

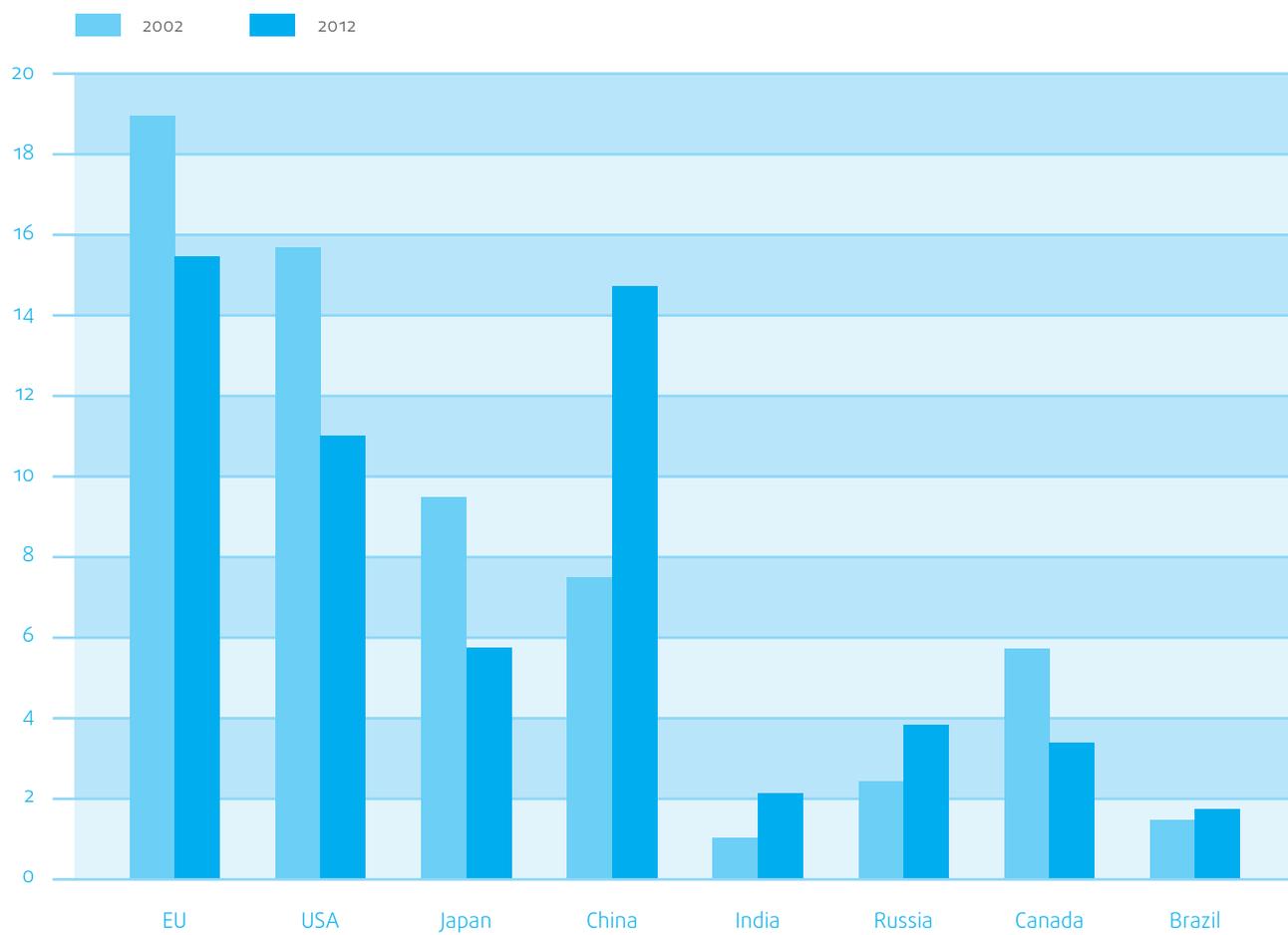
Dans le même ordre d'idées, l'Accord économique et commercial global (AECG/CETA) entre l'Union européenne et le Canada doit être approuvé dans sa forme complète actuelle, ouvrant la voie à un futur marché entre l'UE et l'Amérique du Nord élargi. Les résultats de la négociation sont globalement très positifs pour l'UE avec des gains importants dans des domaines clés tels que : l'ouverture des marchés publics canadiens, à tous les niveaux de pourvois, notamment au niveau provincial, où sont gérées des dépenses publiques importantes ; la protection des indications d'origines géographiques européennes ; l'harmonisation des règles applicables au Canada et dans l'UE en matière de droits de propriété intellectuelle, particulièrement pour l'industrie novatrice des sciences de la vie ; l'accessibilité équilibrée au marché canadien à la fois pour les produits industriels, les services et l'agriculture ainsi que des dispositions sur la protection de l'investissement comprenant un mécanisme de règlement des différends. La ratification de cet accord doit être une priorité pour l'Union européenne qui doit éviter la réouverture des négociations et l'exclusion de certaines parties de l'accord.

ACS/TISA

L'Union européenne devra également mener à bien les négociations concernant l'accord sur le commerce des services (ACS/TISA). Ces négociations, débutées

Part des différents pays dans le commerce mondial

Source : Eurostat



officiellement en mars 2013 entre 23 pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) représentant 70% du commerce mondial des services, visent à trouver un accord sur la libéralisation du commerce des services et à renforcer ainsi le système commercial multilatéral. Les objectifs recherchés par l'ACS sont notamment l'ouverture des marchés, l'amélioration des règles dans des domaines tels que l'octroi de licences, les services financiers, les télécommunications, le commerce électronique, le transport maritime et les travailleurs qui se déplacent temporairement à l'étranger pour fournir des services. Compte tenu que l'Union européenne est le premier exportateur de services au monde, la signature de l'ACS paraît indispensable à la stimulation de la croissance et la création d'emplois en Europe. En outre, en laissant les entreprises de pays tiers offrir leurs services dans l'UE, le choix pour les entreprises et les consommateurs augmentera et engendrera une réduction des prix. Cet accord permettra le démantèlement des obstacles au commerce des services tels que la limitation au traitement national ou encore la limitation de l'accès au marché.



Les priorités de la Fedil

- Finaliser et ratifier l'accord AECG entre l'Union européenne et le Canada
- Progresser dans les négociations avec les Etats-Unis sur le TTIP afin de lever les barrières tarifaires et non-tarifaires et d'obtenir un accès aux marchés publics américains
- Faire avancer les pourparlers au sujet de l'accord sur le commerce des services (TISA) de manière à ouvrir de nouvelles opportunités aux entreprises européennes

Bibliographie

- « 20 ans du marché unique européen ; ensemble pour une nouvelle croissance. Principales réalisations », Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, 2012
- BUSINESSEUROPE, 10 priorities to boost investment, growth & employment, 28 October 2014
- BUSINESSEUROPE, BUSINESSEUROPE recommendations for a flourishing European Digital Economy, Strategy Paper, 15 December 2014
- BUSINESSEUROPE, Industry matters - Recommendations for an industrial compact, 28 January 2014
- BUSINESSEUROPE, Trade, roadmap for the European Commission, November 2014
- DUNNE Joseph, Mapping the Cost of Non-Europe, 2014-2019, European Added Value Unit, Directorate for Impact Assessment and European Added Value, Directorate-General for Parliamentary Research Services, European Parliament, Bruxelles, 2014
- FRANCOIS Joseph, MANCHIN Miriam, NORBERG Hanna, PINDYUK Olga and TOMBERGER Patrick, Reducing Transatlantic barriers to trade and investment: an economic assessment, Centre for Economic Policy Research (CEPR), 2013
- Oxford Economics et Citybank, 2011, http://www.citibank.com/transactionservices/home/docs/the_new_digital_economy.pdf

A propos de

Fondée en 1918, Fedil - Business Federation Luxembourg est aujourd'hui une fédération d'entreprises multisectorielle représentative des secteurs de l'industrie, de la construction et des services aux entreprises.

Sur le plan national, la Fedil a pour objectif principal la défense des intérêts professionnels de ses membres de même que l'analyse de toutes les questions d'ordre économique, social et industriel y relatives. La Fedil s'efforce de développer l'esprit et les liens de solidarité entre employeurs luxembourgeois.

Sur le plan international, la Fedil est affiliée à BUSINESSEUROPE (www.businesseurope.eu) et dispose d'un bureau de représentation à Bruxelles. En tant qu'organisation représentative des employeurs luxembourgeois, elle collabore aux activités de la Conférence internationale du travail (OIT) à Genève. Elle est, par ailleurs, membre de l'Organisation internationale des employeurs (OIE) ainsi que du Bureau consultatif économique et industriel (BIAC) auprès de l'OCDE.

Entretenant un contact régulier aux niveaux national et européen avec les représentants politiques, les pouvoirs publics, les milieux économiques et les syndicats, la Fedil s'efforce d'infléchir les décisions politiques et administratives dans l'intérêt de la libre entreprise. Par ailleurs, la Fedil est étroitement associée à la préparation des décisions en matière économique et sociale par sa représentation dans de nombreux organes consultatifs institués par les pouvoirs publics.

Fedil – Business Federation Luxembourg A.s.b.l.

Membre de BUSINESSEUROPE

7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg - Kirchberg

Boîte postale 1304

L-1013 Luxembourg

T. +352 43 53 66-1

F. +352 43 23 28

fedil@fedil.lu – www.fedil.lu

Bureau de représentation à Bruxelles

168, avenue de Cortenbergh

B-1000 Bruxelles

T. +32 2 237 66 80

